

La Gerbe d'histoires d'enfants : un outil d'expression et de travail pour la classe

Et si nous démarrions cette année scolaire en écrivant des textes libres ?

Annie de Laroche Lambert
Responsable de publication de la Gerbe
CM2. Ecole Les Romains Rixheim

A la rentrée nous avons besoin d'un projet porteur qui permettra de stimuler les élèves et de leur donner envie d'écrire. Ecrire dès le premier jour des textes libres puis en choisir qui paraîtront dans La Gerbe d'histoires d'enfants, peut être un projet qui accompagnera la classe tout au long de l'année, stimulera et relancera l'envie d'écrire des textes libres.

1. Qu'est-ce que la Gerbe d'histoires d'enfants ?

La Gerbe d'histoires d'enfants est un recueil de textes libres qui paraît 5 à 6 fois par an.

Pour que la classe puisse en bénéficier, il suffit que le maître soit abonné à Chantiers et qu'il remplisse avec ses élèves un engagement pour l'année (voir au verso).

Cet outil d'expression et de travail pour la classe se présente sous la forme d'une petite brochure de format A5 qui regroupe des textes libres des élèves de nos classes, du CP au CM2. L'année dernière, une vingtaine de classes étaient engagées dans ce projet.

La perspective d'être lus par de nombreux autres enfants valorise beaucoup leurs textes et constitue une forte motivation pour la classe.

2. Comment fonctionne cette parution ?

A la suite d'une première séance d'écriture et de lecture de leurs textes libres, le maître peut présenter un ou deux numéros de la Gerbe (nous pouvons vous en faire parvenir sur simple demande) et propose à sa classe d'y participer. Il peut également choisir de lire un certain nombre de textes qui y ont été publiés. Suit un moment d'expression orale où les enfants peuvent expliquer ce qu'écrire signifie pour eux, ce qu'ils aiment ou ont envie d'écrire. Puis l'enseignant explique le fonctionnement de la Gerbe.

Si la classe s'engage à y participer, elle devra effectuer, par la poste ou par courriel, des envois **réguliers** de textes libres corrigés et **publiables**.

Quel que soit le type de textes (récits de vie, poèmes, récits de fiction, histoires d'animaux,

sketches...) il faut que ce soient des textes libres et non des rédactions ou des exercices d'écriture « à la manière de ».

C'est la diversité des textes écrits, lus et retravaillés qui enrichira l'expression et l'imagination des enfants et renforcera leur estime de soi.

3. Qu'est-ce qu'un texte publiable ?

Pour procéder au choix de trois ou quatre textes, les élèves qui les ont écrits doivent d'abord lire leur texte à haute voix à toute la classe. Ecrire des textes libres ne signifie pas qu'il n'y a pas de travail à réaliser au niveau de la langue. Les textes seront bien sûr corrigés sur le plan grammatical, orthographique et langagier mais feront également, si nécessaire, l'objet d'un travail d'amélioration le jour suivant. Ce travail peut être effectué par toute la classe ou par petits groupes. En effet, les textes publiés doivent être cohérents sur le plan de l'histoire ou du déroulement des événements relatés et compréhensibles par des lecteurs qui n'appartiennent pas à la classe.

4. Quelles habitudes de travail la pratique du texte libre entraîne-t-elle ?

Pour que les enfants écrivent des textes libres riches, variés, et que leur maîtrise de l'expression écrite évolue, il est nécessaire de prévoir chaque semaine un temps d'écriture ou de travail sur les textes pour toute la classe ou une page dans le plan de travail personnel des élèves.

Ainsi, la pratique régulière du texte libre permettra à chaque élève, non seulement de s'exprimer sur ce qu'il a vécu ou rêvé, sur ce qu'il imagine, sur des questions ou des sujets qui lui tiennent à coeur, qui l'amuse ou l'inquiètent mais également de progresser par et grâce au travail qu'il effectue, texte après texte, sur sa propre expression écrite et sur celle de ses camarades. C'est pourquoi il doit regagner une place de choix dans l'organisation de la semaine.

à compléter puis à photocopier pour pouvoir en conserver un double

LA GERBE d'histoires d'enfants

(textes libres)

fiche d'engagement

pour l'année scolaire 2011-2012

à faire parvenir à

La Gerbe/Annie de Laroachelambert
 La maison bleue
 Rue du Lièvre 69490 Ottmarsheim
 adresse courriel : < annie.delaroachelambert@wanadoo.fr >

1. Les élèves de la classe

de Mme Melle ou M.
 niveau (cours)

souhaitent participer à «La Gerbe d'histoires d'Enfants» (textes libres) durant l'année scolaire 2011-2012.

2. Les élèves s'engagent à proposer des textes libres pour La Gerbe en 5 ou 6 envois dans l'année scolaire (envois à l'adresse ci-dessus).

Les textes seront choisis par la classe en tenant compte des recommandations données par les responsables de la publication. Les textes doivent être prêts à la publication (cohérence du récit, orthographe, ponctuation, titre,...) Ils pourront être manuscrits ou dactylographiés.

3. Les élèves savent qu'ils peuvent également proposer des dessins illustrant leur texte.

Ils auront apporté à ces dessins le plus grand soin (tracé au feutre fin noir, éventuellement coloriage aux crayons de couleurs)

4. Adresse postale précise à laquelle il faut envoyer La Gerbe :

.....

adresse courriel (messagerie internet) :

.....

Remarque éventuelle

.....

fait à le pour la classe :

Conseils pratiques :

- **pour chaque texte (ou dessin) mettre** le prénom (et seulement le prénom) de l'auteur (ou des auteurs), la classe, le nom de l'école, le nom de la localité, le nom du département.
- **lorsque les textes à envoyer sont choisis**, et avant leur envoi pour La Gerbe, faire une nouvelle relecture et éventuellement une dernière mise au point (ponctuation, majuscules, y a-t-il un bon titre ? s'il n'y a pas de titre est-ce volontaire ? orthographe, temps des verbes, etc...)